

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 29 mai 2008

Présents : Alexandra Ardiet, Daniel Bobillier, Michèle Dodane, Gilles Dumas, Bernard Grappey, François Lechailler, Maryse Millet, Isabelle Minotti, Patrick Modica, Adeline Ougier, Paulina Réquena, Thérèse Robert, Christophe Simon, Jean Simondon, Florent Vallot

Participait également à la réunion Adèle Guinchard : contrat territorial jeunesse

Secrétaire de séance Daniel Bobillier

Présentation du dispositif « Contrat Territorial Jeunesse »

Présentation assurée par Melle Adèle Guinchard, animatrice du programme. Il s'agit d'un partenariat entre les communes de Saône, Mamirolle, Le Gratteris, La Chevillote et Gennes, le conseil général, une association en l'occurrence familles rurales, afin de développer des activités ou des animations pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Adèle Guinchard a un contrat de 10 heures par semaine pour mettre en place cette action. Elle assure une permanence le mardi au sein du collège et le mercredi en dehors.

Elle souhaite organiser des initiations aux sports, des sorties ciné, bowling, une formation premiers secours, formation à la rédaction de curriculum vitae, de lettres de motivation, faire de la prévention avec les familles, organiser des chantiers de jeunes.

La partie financière de cette opération sera actualisée par une rencontre avec Mr Pierre Bourlonne du conseil général. Quatre personnes représenteront le conseil municipal à cette réunion : Maryse Millet, Florent Vallot, Alexandra Ardiet et Daniel Bobillier.

Programmation pluriannuelle des investissements et du fonctionnement

Jean Simondon présente des éléments de réflexion sur l'établissement d'un projet communal de programmation. L'intérêt est d'optimiser les investissements et services, en fonction des moyens dont dispose la commune, en raisonnant à moyen terme au-delà des choix budgétaires annuels. Dans un premier temps, le conseil municipal réfléchit aux équipements et services qui pourraient être proposés à la population dans les prochaines années. Dans un second temps, les commissions municipales seront chargées de travailler à ces projets et d'en évaluer la pertinence et le coût. Dans un troisième temps, les projets seront hiérarchisés par ordre d'intérêt et d'urgence, validés ou non et programmés dans le temps.

Contrat éducatif local

Cette année, une aide de Jeunesse et Sports à hauteur de 6500€ sera versée à la commune et destinée au secteur scolaire. Le conseil donne son accord pour que le maire signe le contrat éducatif local avec Jeunesse et Sports.

Délai de réalisation de la place de la mairie

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs viennent d'être confiés au SYDED. Ces travaux ayant pris un peu de retard, dû au réexamen du projet par le nouveau conseil, les travaux de la place de la mairie ont subi également un retard dans leur réalisation. Le conseil décide de ne pas appliquer de pénalités de retard aux entreprises concernées.

Les poteaux EDF qui doivent être déposés place de la mairie le seront lors de l'enfouissement des réseaux. La place ne peut donc être opérationnelle tant que ces travaux n'auront pas été réalisés.

Extranet du Doubs

Le conseil donne son accord pour que le maire signe la convention Extranet du Doubs avec le conseil général et que la mairie soit équipée en haut débit.

Remboursement d'assurance

L'assurance rembourse la porte du local du jeu de boule 450€ et le coffre du rideau arrière de la salle polyvalente pour 1250€.

Voie des Mercureaux

Le conseil donne son accord pour adresser au Préfet une motion pour l'achèvement des travaux et particulièrement pour la partie Beure/Micropolis qui n'est pas traitée à ce jour.

Questions diverses

Remboursement de la somme de 82€ à l'association des galopins de Gennes.

Crèche de Saône en intercommunalité. La crèche devrait entrer en service à la prochaine rentrée scolaire. Pour les personnes souhaitant inscrire leur(s) enfant(s), les dossiers sont à retirer en mairie très rapidement.

Le Conseil tient à remercier Mme et Mr Besse pour l'aide efficace et bénévole qu'ils ont apportée à l'employé municipal dans la remise en état des rues et des massifs de fleurs

Les particuliers qui souhaitent participer au concours de fleurissement du village organisé par la CAGB doivent s'inscrire en mairie avant le 20 juin Des formations peuvent leur être données ; se renseigner en mairie

Mr Bernard Lime est membre du CCAS au titre de l'UDAF

Le samedi 7 juin : nettoyage du village. Les bénévoles sont attendus à 14 heures sur le parking de la salle polyvalente. Nous comptons sur votre aide. Merci.

Suite à un état déplorable et à des dégradations, la salle polyvalente ne sera plus louée à un groupe de particuliers qui l'utilisait fréquemment.

Gilles Dumas fait chiffrer la réfection du parquet , le nettoyage et la peinture.

Le conseil accepte qu'un résumé des comptes rendus du conseil paraisse dans l'Est Républicain.

Il a été demandé par la commune au SIVU SAGES, la création d'un tourniquet d'accès au terrain de foot de façon à éviter aux jeunes utilisateurs de grimper sur le grillage en dehors des heures d'entraînement

Entretien des abords du terrain de foot : le matériel de la commune sera mis à la disposition de l'employé du SIVU pour cette action.

Commission des écoles :

. Il convient de prévoir l'accueil des tout-petits en maternelle ; une salle de repos sera aménagée dans les locaux existants.

. Les jeux de la cour de maternelle seront vérifiés.
. Aménagement des horaires : le samedi matin n'étant plus travaillé et la journée scolaire ne devant pas dépasser 6 heures, il a été envisagé, pour maintenir les activités du site pilote, de faire cours le mercredi matin pendant 2 heures. Une proposition en ce sens a été faite à l'inspection d'académie
. La kermesse de l'école aura lieu le 1^{er} juillet (animations à 16h30 ; repas à 20h). Mr Bailly partant en retraite, un cadeau de départ et un pot seront organisés par les parents d'élèves. Les anciens élèves et habitants de Gennes qui souhaitent participer peuvent contacter Mme Réquena au 03.81.55.64.17 ou à l'adresse électronique suivante : requena.p@orange.fr

Commission environnement

Nécessité d'acheter une échelle en alu pour remplacer l'existante en bois.

Bernard Grappey organisera une réunion d'information sur l'utilisation du bac bleu.

Une des tondeuses nécessite un remplacement ; Bernard Grappey fera le nécessaire.

Une pétition circule demandant la fermeture du square coté rue, différentes solutions sont envisagées, haie, grillage, ralentisseurs pour les véhicules. Il est rappelé que les enfants dans le square sont sous la surveillance de leurs parents.

Dates des prochains conseils : Vendredi 27 juin
Vendredi 29 août
Vendredi 26 septembre

Etat civil : Gennes compte deux très jeunes habitants ! L'ensemble des membres du conseil municipal souhaite en effet la bienvenue à Flora Roy, née le 26 avril 2008 à Besançon, et à Antoine Bonnet, né le 4 mai 2008 à Besançon également. Félicitations aux heureux parents.

Le secrétaire de séance, D. Bobillier

Une nouvelle assistante maternelle à Gennes !

Madame Damman, domiciliée rue des Landes, Vient d'obtenir son agrément pour la garde de deux enfants (un bébé et un enfant âgé de minimum 18 mois). Elle débutera son activité d'assistante maternelle en septembre. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à la contacter (09.54.72.06.90).

Particulier loue appartement de vacances à Port-Leucate (T2 de 36 m² avec loggia, 6 couchages, plein pied à 150 m de la plage, parking). Libre avant le 5 juillet ou après le 24 août 2008. 400€ la semaine. Téléphone : 03.81.55.73.07.

Un concours de pétanque réservé aux enfants de 5 à 15 ans aura lieu samedi 21 juin à partir de 14h00 sur le terrain. Tous les joueurs seront récompensés. Inscription sur place.